1 rue du Tournoi
67500 HAGUENAU
Tel : 03.88.93.94.57
Fax : 03.88.63.85.06

Compte rendu du CVC 07/11/2017

	Destinataires
	Membres du CVC
Objet de réunion : Rencontre avec adjointe gestionnaire pour étudier la faisabilité certains projets	
Objectifs de la réunion // ordre du jour 1. Modification sonneries (projet CVC) 2. Délimitation passage cyclistes et piétons	
Date : jeudi 07 novembre 2017 à 13h	**Lieu :** Salle de réunion
Participants :Mme LUX pour le FSE (excusée) / Mme FISCHER, CPE (excusée) / Mme ROTT, CPE et Mme MOREL,PA **ZAHRANI Dorian (excusé), SCHILLINGER Julien (excusé)** **GIMBER Pierrick (excusé),FRISON Matthieu** **DEVISSE-POINTARD Cloé (excusée), SENE Gaëlle** **ROLLAND Anthony (excusé), ZAHRANI Anthony (excusé)** **BERNHART Sibel (excusée), STRASSER Anaïs (excusée)** **KAUFFMANN Alexandre, KAISER Jeremy (excusé)** **EL MANEI Bilal (excusé), KIMIK Ahmet-Can**	

1. Modification des sonneries

Les élèves élus au CVC ont souhaitent modifier la sonnerie du collège pour attirer l'attention des usages du collège sur différents évènements (Noël, Carnaval, Pâques….) et surtout pour le changement de trimestre.
Mme ZITVOGEL, adjointe gestionnaire, rappelle la législation en termes de diffusion de musique (**uniquement morceaux libres de droit car** sinon, obligation de payer une redevance à la SACEM à chaque diffusion de l'extrait musical).

M.REINHARDT, agent chargé de la programmation des sonneries, précisent quelques détails à prendre en compte avant de proposer un morceau :
- durée du morceau : 10 à 15 secondes
- droit de diffusion : musique libre de droit
-format d'enregistrement : format numérique MP3

Le CVC prévoit de se réunir le ~~lundi 11/12/2017~~ mardi 12/12/2017 en S3 pour choisir les extraits musicaux retenus.
A la suite de ce CVC, les usagers du collège seront avertis par voie d'affichage et écran TV pour annoncer le changement de sonnerie ; Mme MOREL, se charge de diffuser l'information.

2. Délimitation passage cyclistes piétons.

Mme ROTT, CPE, précise la règle en vigueur : les cyclistes doivent attendre pour sortir du collège qu'il n'y ait plus de piétons.

L'adjointe gestionnaire confirme aux élèves que le marquage au sol pour différencier le passage cycliste du passage piétons sera fait au début du 2° trimestre de l'année :
2 pistes seront tracées vers le grand portail ; chaque collégien, à vélo ou à pieds, attendra sur la piste dévolue à son moyen de locomotion.
Mme ROTT, CPE, confirme que le surveillant en charge du portail aux heures de sortie gérera le flux en faisant avancer tantôt les cyclistes tantôt les piétons. Si possible, 2 surveillants seront positionnées au portail (pour l'entrée de 8h, ce n'est pas possible en raison des différentes missions des AE).

3. Divers

L'adjointe gestionnaire informe les élus CVC de la forte probabilité qu'à la rentrée de septembre 2018, tous les collégiens demi-pensionnaires aillent manger au LGT Schumann.

Haguenau le 30/11/2017
La Principale adjointe
E.MOREL